

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 AVRIL 2025**

Le 10 avril 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 mars 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Vincent GAUDIN, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Nadège AZZAZ, Véronique DE LA TOUANNE à Anthony REYNAUD, Sandrine DANDRE à Christine QUILLERY, Jean-Robert DELLOYE à Martine BAGDASSARIAN, Christophe RENDU à Michel VENEAU.

Étaient absents excusés : Patrick WIDLOECHER, Malika BELARBI, Mauricette MERIGOT-DURBAN.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale; Ester MARGARYAN, Assistante.

Objet : Acquisition de 40 logements loyers libres, de 44 places de stationnements et de 24 caves auprès du groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » - Lot 16 - Approbation de l'acquisition et approbation du prix de revient prévisionnel de l'opération, du plan de financement prévisionnel.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2025

DELIBERATION

Objet : Acquisition de 40 logements loyers libres, de 44 places de stationnements et de 24 caves auprès du groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » - Lot 16 - Approbation de l'acquisition et approbation du prix de revient prévisionnel de l'opération, du plan de financement prévisionnel.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat d'acheter en VEFA, l'immeuble réalisé par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » au sein de la ZAC PANORAMA Lot 16 à Clamart, qui comprend 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves, destinés par la suite à la location,

Considérant que Vallée Sud Habitat projette d'acquérir en VEFA l'immeuble réalisé par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » comprenant 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves,

Vu, la lettre d'engagement du promoteur BNP PARIBAS IMMOBILIER,

Vu le prix de revient prévisionnel de l'opération,

Vu le plan de financement prévisionnel,

Vu le résultat d'exploitation prévisionnel,

Vu l'avis conforme du Domaine du 28 mars 2025, référencé DS:23155899,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DONNE SON ACORD** pour l'acquisition en VEFA de l'immeuble réalisé par le groupement de promoteurs « BNP PARIBAS IMMOBILIER / VERRECHIA » comprenant 40 logements à loyers libres, 44 places de stationnements et 24 caves, aux prix de 5 995,00 € TTC (TVA à 10%) le m² de surface habitable,
- **APPROUVE** le prix de revient prévisionnel de l'opération évalué à **17 447 098,03 € TTC** établi sur base d'une surface habitable prévisionnelle de 2670,68 m², le plan de financement prévisionnel, le résultat d'exploitation prévisionnel,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à signer le contrat de réservation et de l'acte authentique à venir ou tout autre document se rapportant à cette acquisition,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter les subventions auprès des différents organismes financeurs, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,

Maire de Clamart,

Vice-Président du Territoire

Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 16 avril 2025
Reçue en Préfecture le 15 avril 2025
Certifiée exécutoire le 16 avril 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Yann CHEVALIER
Directeur Général